

SCI Michel THOMAS

De: Toubanc, Stephane <Stephane.Toubanc@saint-gobain.com>
Envoyé: mardi 7 juin 2022 15:01
À: Laurent MARTIGNON
Cc: SCI Michel THOMAS; Cabinet TROUVIN; Goullet de Rugy, Gaëtan
Objet: RE: SCI MICHEL THOMAS / LA PLATEFORME DU BATIMENT - Estimation du loyer de renouvellement - note confidentielle

Bonjour Maître,

Je vous remercie pour votre courrier reçu par mail le 31 mai dernier.

Nous avons bien pris note de votre argumentaire et de la proposition de la SCI Michel THOMAS qui
« pourrait consentir à ramener le loyer annuel de renouvellement à 630.000 € rétroactivement à compter du 15 juin 2022 »

Ceci étant, et afin de poursuivre sur la voie de la négociation, espérant qu'un accord soit possible, nous vous proposons de relever notre proposition de loyer de 580 K€ HT et HC au montant de 600 K€ HT et HC pour un bail 3/6/9.

Dans l'attente de votre retour,

Bien cordialement,



Stéphane Toubanc
Directeur Immobilier Adjoint

SAINT-GOBAIN DISTRIBUTION BÂTIMENT FRANCE

Tour Saint-Gobain • 12 place de l'Iris
92400 Courbevoie • France
Mob : +33(0) 6 80 34 24 44
stephane.toubanc@saint-gobain.com

carrieres.sgdb-France.fr



Société par actions simplifiée au capital social de 1 400 000 Euros
RCS Paris 339 105 553 • SIRET 339 105 553 000 20

De : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>

Envoyé : mardi 31 mai 2022 14:00

À : Toubanc, Stephane <Stephane.Toubanc@saint-gobain.com>

Cc : SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>; Cabinet TROUVIN <cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr>

Objet : SCI MICHEL THOMAS / LA PLATEFORME DU BATIMENT - Estimation du loyer de renouvellement - note confidentielle

CONFIDENTIEL

Cher Monsieur TOUBLANC,

Dans le dossier visé en référence, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de la note confidentielle ci-jointe.

La SCI MICHEL THOMAS et moi-même restons à votre disposition pour déterminer la suite à y donner.

Cordialement,

Laurent MARTIGNON

Avocat au Barreau de Paris

